

**Communiqué de presse**

Berne, 14 novembre 2024

## **Physiothérapie: un an après une journée historique, la situation continue de s'aggraver**

**Le 17 novembre 2023, les physiothérapeutes ont lancé un message fort contre l'intervention tarifaire du Conseil fédéral, rassemblant 10 000 personnes sur la Place fédérale et recueillant 283 000 signatures de soutien. Malgré l'urgence d'une révision des tarifs en raison de l'augmentation des coûts, ceux-ci n'ont toujours pas été adaptés. Un an plus tard, la situation continue de se détériorer. La seule solution viable est un tarif transparent et couvrant les coûts. L'Association suisse de physiothérapie Physioswiss négocie actuellement ce tarif à quatre tables de négociation distinctes.**

En Suisse, la physiothérapie est toujours confrontée à un défi existentiel. Malgré son rôle central dans les soins de santé, la branche reste massivement sous-financée. Alors que les coûts ne cessent d'augmenter, les tarifs n'ont pratiquement pas évolué depuis près de 30 ans. Avec une rémunération horaire moyenne de 68 francs, il faut payer le loyer, la prévoyance vieillesse et les salaires. Or, ce montant est insuffisant pour permettre à un cabinet de physiothérapie en Suisse de couvrir ses coûts. De plus, plus de 15% des prestations fournies ne peuvent pas être facturées.

«Outre la situation financière précaire, le secteur est confronté à une pénurie de personnel qualifié de plus en plus importante. Un problème encore aggravé par l'augmentation constante du nombre de prescriptions médicales de physiothérapie ces dernières années», explique Osman Bešić, directeur de Physioswiss, qui ajoute: «La hausse continue de la demande de physiothérapie met en évidence l'importance essentielle de cette prestation pour les soins de santé». L'évolution démographique a entraîné une augmentation des traitements physiothérapeutiques complexes. Si le nombre de patient·e·s traité·e·s augmente, entraînant une hausse du nombre de prestations, le nombre moyen de séances par patient·e et par an reste cependant inchangé. Ces changements illustrent la pression croissante exercée sur le secteur de la physiothérapie, appelant une solution urgente et durable.

«Si l'intervention tarifaire du Conseil fédéral avait été mise en œuvre il y a un an, la situation aurait encore empiré. Il était donc crucial que nous envoyions un message fort contre cette mesure. Aujourd'hui, nous sommes engagés dans des négociations intensives avec les partenaires tarifaires», explique Mirjam Stauffer, présidente de Physioswiss. «Il n'y a qu'une seule solution pour améliorer durablement la situation de la physiothérapie et garantir les soins aux patient·e·s, c'est de fixer des tarifs qui couvrent les coûts», souligne Mirjam Stauffer.

### **Physioswiss négocie actuellement sur quatre fronts**

Actuellement, Physioswiss mène quatre négociations tarifaires différentes. En plus des négociations sur la structure tarifaire avec les assureurs-maladie, des négociations sur la valeur du point tarifaire sont en cours avec les trois communautés d'achat des assureurs-maladie (CSS, HSK, tarifsuisse). Les bases de données prédéfinies sont cruciales pour chacune de ces négociations. Physioswiss dispose de données actuelles, détaillées et représentatives régulièrement mises à jour, y compris pour les négociations contractuelles en cours.

Le temps presse pour les physiothérapeutes, car la seule solution pour sortir de cette situation précaire réside dans des tarifs transparents et couvrant les coûts. Physioswiss met donc tout en œuvre pour que les négociations avancent rapidement et dans l'intérêt de l'ensemble du système de santé, des patient-e-s et des physiothérapeutes.

### **17 novembre 2023 - un jour historique pour la physiothérapie**

Mi-août 2023, le Conseil fédéral a mis en consultation une proposition d'adaptation de la structure tarifaire pour les prestations de physiothérapie. L'intervention prévue a suscité une grande incompréhension tant chez les physiothérapeutes que parmi la population en général. C'est ainsi qu'à la fin de la période de consultation, le 17 novembre 2023, quelque 10 000 personnes se sont rassemblées sur la Place fédérale pour une manifestation de soutien aux physiothérapeutes. Le même jour, une pétition réunissant 283 000 signatures a été remise à la Chancellerie fédérale, demandant l'abandon de la mise en œuvre de la proposition. Les actions menées par Physioswiss contre l'intervention tarifaire ont été largement médiatisées.

### **Le Conseil fédéral suspend l'intervention tarifaire**

Au printemps 2024, le Conseil fédéral a décidé de ne pas intervenir dans la structure tarifaire pour les prestations de physiothérapie et a laissé du temps aux partenaires tarifaires - Physioswiss, H+ ainsi que les associations des assureurs-maladie santésuisse et curafutura - pour négocier de nouvelles conventions.

### **Informations complémentaires**

#### *Négociations sur la structure tarifaire (LAMal)*

En collaboration avec H+ (Les Hôpitaux de Suisse) et les associations des assureurs-maladie santésuisse et curafutura, Physioswiss a entamé ce printemps des négociations intensives pour une nouvelle structure tarifaire. Celle-ci devrait être soumise au Conseil fédéral pour approbation au milieu de l'année 2025. Comme l'introduction de la nouvelle structure tarifaire doit être neutre en termes de coûts, aucune modification des prix ne pourra être effectuée dans ce cadre. Afin permettre une augmentation des tarifs et d'assurer une rémunération adéquate des prestations, des négociations parallèles sont menées sur la valeur du point tarifaire avec les communautés d'achat des assureurs.

#### *Négociation sur la valeur du point tarifaire (LAMal)*

Les négociations sur la valeur du point tarifaire pour les prestations fournies à la charge des caisses-maladie dans le cadre de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) ont été entamées avec les trois communautés d'achat *tarifsuisse*, *HSK* et *CSS*. L'état d'avancement des travaux

varie en fonction des partenaires. L'objectif de ces trois négociations est qu'un nouveau point tarifaire plus élevé soit négocié d'ici fin 2024.

#### **Contact**

Osman Bešić, directeur de Physioswiss  
osman.besic@physioswiss.ch, 079 277 84 85  
media@physioswiss.ch, 058 255 36 17

#### **À propos de Physioswiss**

La physiothérapie améliore la qualité de vie des personnes en traitant et prévenant les dysfonctionnements physiques et les douleurs. Elle intervient dans les traitements, la rééducation, la prévention, dans la promotion de la santé et les soins palliatifs.

L'Association suisse de physiothérapie Physioswiss représente les intérêts de près de 12 000 membres. Forte de 16 associations cantonales et régionales, elle contribue à façonner l'avenir du système de santé suisse.